

De l'Oeuvre des tombes et des prières au Souvenir Français ou comment la mémoire et le souvenir des soldats "Morts pour la France" vont-ils être amenés à se séculariser et à se laïciser entre 1870 et 1906 ?

A l'heure où se prépare les commémorations et les cérémonies marquant le 150^e anniversaire du début du conflit franco-allemand de 1870, plus que jamais il apparaît comme important d'analyser la manière dont s'est mis en place le culte du souvenir de l'année terrible et de revenir sur ses principaux acteurs. A ce titre, le Souvenir Français a retenu jusqu'ici dans son historiographie des éléments contradictoire quant à son origine qu'il convient de remettre en perspective. En effet, durant des décennies, ce fut une autre association qui se chargea d'entretenir la mémoire des combattants morts pour la France et cela dans des conditions initiales particulièrement éprouvante, alors même que le conflit n'était pas encore fini.

A l'hiver 1870-1871, près de 400.000 soldats français, ont été faits prisonniers et sont internés dans l'Empire wilhelmien naissant. Face à cette marée humaine, les coalisés allemands, pris au dépourvu, les logent dans tous les bâtiments militaires disponibles. Des camps provisoires, constitués de tentes et de baraques en planche, doivent même être installés dans plus de 250 localités allemandes¹. L'entassement y est considérable, l'hygiène précaire et l'alimentation souvent insuffisante. Les soldats français, qui y souffrent aussi énormément du froid, deviennent dès lors les victimes d'épidémies de toutes sortes et ces camps de prisonniers voient leurs taux de mortalité exploser. Pour faire face à cette situation dramatique, des hommes vont se mobiliser afin de leur faire parvenir des secours et on trouve en premier lieu, parmi eux, les aumôniers militaires catholiques français².

Le plus emblématique d'entre eux est sans conteste le Révérend Père Joseph³. Ce barnabite haut-rhinois demande et obtient, dès la déclaration de guerre, un poste d'aumônier militaire et, le 22 juillet 1870, il se voit affecté dans le corps d'armée du général de Bernis au 12^e régiment de chasseurs à cheval alors stationné à Niederbronn. Dès le dimanche 24 juillet, le Père Joseph y réalise un prêche, devant le régiment réuni au complet, dans une messe militaire de grand apparat comme il convenait aux traditions militaires propres au Second Empire⁴. Le lendemain, le 12^e chasseurs entre dans l'histoire en participant au premier

¹ François Roth, *La guerre de 1870*, Paris, 1998, pages 418 à 433.

² Capitaine A. Belin, « L'Aumônerie militaire pendant la Guerre de 1870 », in *Revue Historique des Armées*, 1971, pages 68 à 78. André Belin, *Les aumôniers de 1870 - essai de reconstitution de l'ordre de bataille des aumôniers de l'armée et de la marine françaises pendant la guerre de 1870-1871*, sans éd., 226 pages ronéotypées, 1972.

³ Né à Delle, en 1834, le Père Jules Joseph passe son enfance à Burnhaupt-le-Haut dans le Haut Rhin. Issu d'une famille modeste, il doit, dès l'âge de 13 ans, entrer comme apprenti mécanicien aux usines Koechlin à Mulhouse. Toutefois, des proches lui font donner des leçons qui lui permettent d'aller, en 1854, au Collège libre de Colmar, puis au Petit Séminaire d'Orléans. En 1858, il entre au noviciat des Barnabites à Aubigny dans le Cher et est ordonné prêtre à Saint-Sulpice, en 1860. Dès lors, il se consacre à la prédication et est envoyé en mission à Notre-Dame de Genève, avant de s'engager dans l'armée française, en 1870, comme aumônier militaire.

⁴ Camille Pitollet, « Le fameux raid du comte Zeppelin », in *Revue de études napoléoniennes*, Paris, juillet à décembre 1915, tome 8, page 112.

« combat » du conflit, à Schirlenhof, qui oppose une patrouille de reconnaissance badoise, commandée par le comte de Zeppelin, à un détachement du 12^e chasseurs lancé à ses trousses. L'échauffourée aboutit à la mort d'un homme dans chaque camp et tous deux sont considérés comme les premières victimes de la guerre franco-allemande. Il s'agit du lieutenant badois Winsloe et du maréchal des logis Pagnier qui sont enterrés dès le lendemain côte à côte au cimetière de Niederbronn. C'est d'ailleurs le Père Joseph qui réalise les obsèques de Pagnier et qui prononce son éloge funèbre. Dans les jours qui suivent le I^{er} corps d'armée commandé par Mac Mahon se concentre autour de Reichshoffen, tandis que le 12^e chasseurs à cheval, dépendant du V^e corps, reste stationné dans le secteur de Niederbronn et ne prend pas part à la bataille de Reichshoffen qui a lieu le 6 août 1870. Il semble pourtant que le Père Joseph se rende sur ce champ de bataille sur lequel il fera élever par la suite de multiples monuments.

Après cette première bataille au bilan humain désastreux, le religieux rejoint Strasbourg qui ne tarde pas être encerclée et durant le siège de la ville, il passe ses jours et ses nuits parmi les soldats, se dévouant auprès des blessés et des malades. Au moment de la capitulation de la place forte, il refuse la liberté qu'on lui offre, pour suivre les soldats français en captivité. A Rastadt d'abord, puis à Karlsruhe, Mannheim, Heidelberg, puis Ulm où, le typhus ayant éclaté, le Père Joseph y soigne et reconforte les nombreux malades, demandant de tous côtés en France des secours en argent et en vêtements pour ses prisonniers qui, outre la maladie, souffrent aussi du froid et de la misère⁵. Il réussit ainsi à collecter et à leur distribuer plus de 400.000 francs d'aide. L'admiration alors s'impose à l'administration allemande qui se propose de lui décerner la croix de l'Aigle Noir ; mais, de même qu'il a refusé la liberté, il décline l'honneur, se bornant à demander une audience à l'impératrice Augusta, par l'intervention de laquelle il obtient le rapatriement immédiat de tous les prisonniers non atteints par le typhus, vingt trains de prisonniers peuvent ainsi retrouver la France.

Dans le même temps, il crée, au printemps 1871, *l'Oeuvre des tombes et des prières*, grâce à laquelle il entend faire ériger des monuments funéraires sur les tombes des soldats français décédés en captivité. Il souhaite, par la même occasion, fonder des services de messe anniversaires en leur souvenir⁶. Le prêtre donne dans ses mémoires de guerre les raisons précises qui l'ont amené à fonder cette association mémorielle, il y précise que :

« Cette grande oeuvre a été l'accomplissement d'un devoir de stricte justice. C'est bien le moins de consacrer un signe chrétien à la tombe du soldat qui donne sa vie pour son pays, et de lui laisser une prière qui rappelle que la religion et la patrie savent reconnaître les services rendus. (...) Qui ne voit ici que nous avons répondu surtout à un double sentiment de reconnaissance et de respect ? Chez tous les peuples anciens ; l'apothéose au tombeau des guerriers n'était qu'un symbole des gloires qui accueillent sur le seuil de l'éternité le brave qui a défendu son pays ; chez les chrétiens, l'honneur des sépultures n'est qu'un acte de foi à l'immortalité des âmes ; garder ce sentiment dans l'âme du soldat, s'est alimenter la source du sacrifice et de la bravoure nécessaires à son rude métier. Donc, acquitter une dette envers les morts, enseigner les vivants, telle est la pensée qui a inspiré l'oeuvre des tombes et des prières⁷. »

⁵ R. P. Joseph, *La captivité à Ulm*, Paris, 1871 ; 9 éditions de ces mémoires sont publiées jusque dans les années 1880.

⁶ *Recueil des traités, conventions, lois, décrets et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne*, Paris, Imprimerie nationale, 1879, volume 5, pages 332 à 338.

⁷ R. P. Joseph, *La captivité à Ulm*, Paris, 1880, 8^e éditions, pages 276-277.

Son action s'effectue dès lors en partenariat avec les prisonniers des différents camps et la *Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer*. En effet, alors même que la guerre fait encore rage en France, des prisonniers, malgré leur misère, se cotisent afin d'honorer la sépulture de ceux de leurs compagnons qui sont morts à leurs côtés en captivité. Des souscriptions sont organisées et des monuments de pierre sont érigés dans quarante-huit villes allemandes. La plupart d'entre eux sont construits sur un modèle standard composé de deux marches, d'un piédestal et d'une croix. Ils portent ordinairement l'inscription suivante : « *Aux soldats français décédés en 1870-1871 ; souscription de leurs frères d'armes.* » A Landshut, où les prisonniers ne parviennent pas à réunir les fonds nécessaires, une pétition est adressée à cette municipalité bavaroise afin d'obtenir un bloc de pierre qui est transformée en monument, avec moulures et inscriptions, par les tailleurs de pierre d'une section du génie⁸.

D'autres monuments sont beaucoup plus importants et imposants, souvent en raison du grand nombre de sépultures qu'ils protègent. Celui de Mayence, par exemple, érigé par les prisonniers français et leur aumônier, le R. P. Strub, se compose d'un socle quadrangulaire, aux angles duquel sont disposées des colonnettes portant des frontons triangulaires entre lesquels s'élève une colonne amincie terminée par un chapiteau. Ce dernier porte une croix latine au pied de laquelle sont sculptés un casque et une cuirasse. L'enceinte est ornée de plantes, de fleurs et couronnes, et au total 950 militaires français reposent dans ce cimetière. Le monument élevé à Ulm, par les soins du Père Joseph et inauguré le 20 avril 1871, est quant à lui placé au centre du premier rang des tombes, il se compose de deux marches et d'un socle en pierre surmonté d'une croix en fonte à reliefs dorés ; il a 5 mètres de hauteur et une grille de fer l'entoure. On y lit : « *A la mémoire des prisonniers français décédés à Ulm, 1870-1871. Et nunc meliorem patriam appetunt.* »

Mais, c'est véritablement avec la fin du conflit, que l'activité de *l'Oeuvre des tombes et des prières* explose. En effet, outre les tombes des dix-huit mille soldats français morts en captivité en Allemagne, le religieux élargit rapidement sa mission aux tombes des soldats français décédés en Alsace-Lorraine désormais annexée, en Suisse et sur les différents champs de bataille de France. La priorité reste toutefois les sépultures des prisonniers décédés en Allemagne et, entre 1871 et 1873, l'Oeuvre fait ériger des monuments commémoratifs dans plus de cent soixante et onze localités allemandes. Face, à l'ampleur de la tâche, un comité est d'abord constitué à Sète, dès le mois de mars 1871, par Charles de Saint-Pierre qui adresse un premier appel dans les journaux du Midi. Au mois de septembre 1871, un nouvel appel est lancé par voie de presse au nom de *l'Oeuvre des tombes des soldats et marins français décédés en Allemagne pendant la captivité (1870-1871)*⁹. Celui-ci est formulé de la manière suivante :

« *Dès notre retour de la captivité, des âmes généreuses ont bien voulu s'intéresser à l'œuvre nationale de la sépulture des soldats qui sont morts en Allemagne. (...) Ces débuts si heureux ont dû subir un temps d'arrêt. Depuis trois mois, la France a été témoin d'un spectacle fécond en enseignements éloquentes ; il convenait de lui laisser son religieux développement ; de Metz à Loigny, et de Belfort au Mans, sur tous les points où nos soldats ont succombé pour la défense du pays, des monuments ont été érigés pour attester leur courage et affirmer les espérances immortelles qui planent sur leurs restes.*

Mais ils reposent au moins sur le sol natal, et il y a, par avance, quelque honneur pour eux à être ensevelis sur la terre française... Combien sont plus à plaindre ces

⁸ R. P. Joseph, *La captivité à Ulm*, Paris, 1880, 8^e éditions, page 278.

⁹ *Revue maritime et coloniale*, Paris, 1873, pages 649 à 652.

pauvres prisonniers, victimes ignorées du devoir, qui se sont éteints loin de la patrie et de la famille, consumés par des privations et des souffrances qu'aucune langue humaine ne peut exprimer !

Emue de ce sentiment, la Suisse elle-même, de ses propres deniers, a voulu consacrer des monuments à la mémoire des soldats français qui ont succombé sur son territoire. Comment, après cet exemple, ne ferions-nous pas notre devoir envers nos enfants abandonnés sur la terre allemande ? Non ! la France ne saurait les oublier. Notre culte traditionnel pour les morts, l'amour de la patrie, notre foi à l'immortalité voudront décerner à ces chers exilés ce suprême hommage et ce patriotique souvenir.

L'œuvre est considérable, d'après les renseignements que nous avons recueillis, nous avons perdu 20.000 soldats dispersés dans 233 cimetières. Il importe toutefois de rendre justice à qui de droit : quelque chose a été fait, et ce sera l'éternel honneur de notre armée prisonnière, d'avoir pris l'initiative dans cette œuvre de réparation et de justice. Les sentiments de générosité qui animent nos officiers et nos soldats inspirèrent à un grand nombre la pensée d'un sacrifice pour honorer la sépulture de leurs frères qui ne devaient point partager avec eux les joies du retour dans la patrie.

Certes, ils n'étaient point riches ; les officiers, avec leurs 45 fr. de solde, avaient peu de chose de reste, et tout le monde connaît les misères de toutes sortes endurées par les soldats. Eh bien, ces hommes dépourvus de tout donnèrent à la France un exemple, trop ignoré, de sublime désintéressement, en prélevant sur leurs maigres ressources une obole pour laisser à leurs compagnons d'infortune un témoignage suprême de l'amitié. C'est grâce à ces cotisations et aux souscriptions que nous avons pu recueillir, que quarante-six cimetières possèdent chacun un monument funéraire. Il en reste donc cent-quatre-vingt-sept où nul signe ne marque le lieu où reposent les enfants de France.

Notre intention est de procurer à chacun de ces cimetières un monument modestes, mais assez solide pour braver les injures du temps. Ce mausolée sera érigé au milieu de leurs tombes. Dans les localités où il n'existe point de murs d'enceinte, des fossés, des plantations d'arbres et de haies assureront le respect dû aux restes des pauvres exilés. L'article 16 du traité de Francfort stipule une légitime protection en faveur de ces entreprises¹⁰. »

Un comité de patronage et un autre de direction sont fondés à cette occasion afin d'organiser les travaux et de réaliser les collectes de fonds nécessaires à leur financement. Le patronage est assuré, depuis Paris, par le *Comité établi pour les secours spirituels à l'armée* à la tête duquel se trouvent Mgr de Ségur, les généraux de Sonis, de Geslin, l'amiral Giquel des Touches, les députés Keller et Kolb-Bernard... tandis qu'autour du Père Joseph se forme un *Comité spécial de direction de l'œuvre des tombes*. Le religieux en assure la présidence ; Mgr de Ségur, la présidence d'honneur ; et Charles de Saint Pierre la vice-présidence, tandis que le comte Sérurier, le vicomte de Melun et le colonel Huber-Saladin y représentent la *Société de secours aux blessés*. Différents comités locaux se forment également. A Paris, on y trouve le capitaine de vaisseau Bergasse Dupetit-Thouars, le comte Anatole de Ségur et bien d'autres personnalités... Les fonds ne tardent pas à arriver et, après s'être assuré de l'accord du gouvernement allemand, le Comité de l'œuvre demande et obtient des renseignements précis sur la situation des cimetières et un état des tombes dans cent vingt villes. Le Père Joseph est aidé dans ses démarches par la *Société française de secours aux blessés* et par la *Commission*

¹⁰ L'article 16 de ce traité de paix, signé le 10 mai 1871, prévoit en effet que : « *Les deux Gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs* ». Ainsi, après l'achèvement des travaux, suite à un décret impérial signé en 1876, la charge de l'entretien des monuments et des tombes des soldats français inhumés en Allemagne est donnée aux municipalités.

supérieure de répartition de secours aux familles des militaires et marins, présidée par le Ministre des finances.

En accord avec *la Société française de secours aux blessés*, l'*Oeuvre des tombes* décide que les monuments à ériger seront modestes, et que des dépenses plus considérables ne seront réalisées que sur la volonté expresse des souscripteurs particuliers, le plus souvent des familles de soldats décédés, et si l'importance des cimetières et le nombre des décès le commandent. Les monuments sont en pierre, quelquefois en marbre, rarement en fer, et composés de deux marches, d'un piédestal et d'une croix. Les inscriptions sont presque partout identiques : « *A la mémoire des soldais français décédés en 1870-1871. R. I. P. Nunc meliorem patriam appetunt. Erigé par leurs compatriotes* » ou : « *Erexit matris patriae pietas* » ; ou : « *Erexit patria moerens* ». Le prix de revient moyen d'un monument est estimé au début de l'opération par le Père Joseph à 500 francs, ce qui représente une somme globale pour toute l'Allemagne de plus de 100.000 francs. Mais dans la réalité, l'opération va coûter deux fois plus cher¹¹ et, outre les dons privés qui vont permettre de réunir la moitié de la somme, le gouvernement français, par le biais de la *Commission de répartition de secours aux familles des militaires et marins qui ont pris part à la dernière guerre et la Société française de secours aux blessés*, subventionne l'œuvre à hauteur d'environ 100.000 francs¹².

Aussi, face à l'ampleur des travaux à réaliser, le R. P. Bigot, membre de la congrégation du Saint Esprit et ancien aumônier des prisonniers français à Ludwigsburg et à Hohenasperg, accepte-t-il de devenir le correspondant de l'Oeuvre en Allemagne où il bénéficie de l'aide de nombreux membres du clergé local et en premier lieu du prévôt général des armées allemandes, que le Père Joseph rencontre à Berlin en 1872¹³. Ce sont d'ailleurs le plus souvent des prêtres allemands qui se chargent de l'érection et de l'entretien des monuments ou des fondations de messe, comme le Doyen Dischinger, à Ulm, l'abbé Pothof, aumônier du roi de Saxe, et la plupart des curés des villes où les prisonniers français sont morts. Le père Unversagt, par exemple, est envoyé par son évêque comme aumônier officiel des prisonniers à Rastadt, où il succède au Père Joseph, il reste à son poste jusqu'à leur rapatriement et fait ensuite élever un monument sur la tombe des 357 soldats décédés en captivité¹⁴. Certaines municipalités allemandes acceptent également de surveiller les travaux de réalisation des monuments et les démarches administratives afférentes. Un grand nombre de services de messes anniversaires est enfin fondé à perpétuité dans les villes allemandes qui avaient accueilli le plus grand nombre de prisonniers¹⁵.

¹¹ Les frais causés par le relevé des actes de décès des prisonniers ont en effet été importants. Ce travail, demandé par M. le général de Cissey, ministre de la guerre, prend près d'un an et permet de recueillir 18509 actes de décès, c'est-à-dire un chiffre supérieur à celui qui avait été obtenu par voie diplomatique. Cela permet au gouvernement français de collationner et de connaître au juste le nombre des soldats morts en captivité et de régler les problèmes de succession des soldats décédés.

¹² Rapport sur *l'oeuvre des Tombes* publié le 30 septembre 1872, Bulletin n° 15 de la *Société de secours aux blessés*.

¹³ Lors de cette tournée d'inspection le père Joseph est accompagné du chanoine Valois, archiprêtre de la cathédrale de Nevers, qui l'accompagne et le seconde à ses frais dans ce voyage qui va durer plusieurs mois et lors duquel les deux prêtres vont être amenés à traverser toute l'Allemagne.

¹⁴ Capitaine A. Belin, "L'Aumônerie militaire pendant la Guerre de 1870", *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1971, page 74.

¹⁵ Maxime du Camp, dans son livre intitulé *La croix Rouge de France* publié en 1889, indique que : « *dans cinquante-deux villes, des anniversaires de prières ont été fondés à perpétuité pour nos soldats morts sur le sol allemand.* »

Face à cette activité et à ce dévouement, le Père Joseph est décoré de la Légion d'honneur et *l'Oeuvre des tombes* fait l'objet d'articles élogieux de la part de la presse allemande. Un article publié par la *Kölnische Volkzeitung*, indique, par exemple, dans son numéro du 5 août 1872, que :

« La touchante sollicitude de la France envers ses quatre cent mille soldats prisonniers en Allemagne, en 1870-1871, est vraiment sans exemple dans les annales des nations ; mais le soin qu'elle prend pour honorer la mémoire de ses guerriers qui ont succombé chez nous nous pénètre d'une estime encore plus profonde.

Le nombre des villes où ses soldats succombèrent s'élève à plus de deux cents. Malgré cela ; elle a trouvé le moyen de soigner convenablement leurs tombes, et d'y faire ériger partout un mausolée consistant en un socle et une croix monumentale en pierre solide et quelquefois en marbre. Elle a constitué dans ce but un Comité, et le P. Joseph, qui s'est rendu célèbre en Allemagne par sa mission bienfaisante auprès de ses soldats, a pris la direction de ces immenses travaux. Naguère il traversait toutes nos villes, accompagné de M. Valois, archiprêtre de la cathédrale de Nevers, pour presser l'exécution des travaux et solder les dépenses, qui seront considérables.

Il paraît que des ressources ont été recueillies en si grande abondance, que l'on ne saurait trop admirer une nation qui malgré ses ruines, est capable de pareils sacrifices pour ceux de ses fils qui ont succombé. »

L'Oeuvre étend aussi très vite son action à l'Alsace-Lorraine annexée où elle agit principalement sur le champ de bataille de Reichshoffen. Le colonel Duhoussset note dans ses mémoires de guerre, publiée en 1880, que : *« dès le lendemain de la bataille, le Père Joseph marquait sur le tertre foulé au pied et tendant à disparaître, la place où la croix de pierre devait fixer un souvenir plus durable du soldat venant de mourir pour son pays¹⁶. »* Des services de messes anniversaires célébrés à perpétuité, le 6 août de chaque année, sont aussi fondés en mémoire des soldats français décédés dans les paroisses catholiques de Woerth, Froeschwiller, Reichshoffen, Morsbronn, Niederbronn, Eberbach et Gunstett et plusieurs monuments commémoratifs sont élevés par l'Oeuvre sur ce champ de bataille. En 1872, le Père Joseph participe aux côtés du comte de Leusse à la cérémonie d'inauguration du monument français installé au cimetière de Reichshoffen sur les tombes des soldats français. Les ambulances installées là après la bataille avaient en effet vu un nombre important de blessés succomber. Une souscription spontanée organisée dans la commune permet de récolter 800 francs, somme qui est complétée par *l'Oeuvre des tombes*. Il en est de même pour les monuments érigés sur les tombes des soldats français enterrés dans les cimetières de Niederbronn et de Morsbronn¹⁷. L'Oeuvre finance également la tombe des officiers du 2^e régiments de tirailleurs algériens inhumés sur le Herrenbeg à Woerth¹⁸ et la tombe du capitaine Anglade et des derniers Turcos tombés à quelques centaines de mètres de là.

Outre ces tombes, deux autres monuments commémoratifs sont élevés sur ce champ de bataille. Le premier, situé à l'entrée de Woerth, près de la fosse commune où reposent environ

¹⁶ Colonel E. Duhoussset, « Reichshoffen, Froeschwiller et Woerth », souvenirs rédigés pour l'ouvrage *Le Tour de France*, Paris, 1880, pages 161 à 192.

¹⁷ Ce monument a été érigé sur la fosse commune dans laquelle 400 cuirassiers français furent enterrés.

¹⁸ Le père Joseph indique dans ses mémoires que ce monument a été élevé le concours des dames de Niederbronn, *« dont la charité et le patriotisme ont valu à nos soldats blessés les soins les plus délicats, à nos chers morts, ci nombreux dans cette localité, un mausolée qui rappelle avec quelle piété elles ont remplacé des mères absentes ».*

800 soldats, a été élevé par les deux fils de Charles de Saint-Pierre¹⁹. Le second est celui qui a été érigé sur les hauteurs de Morsbronn, au lieu où s'effectua la célèbre charge dite des cuirassiers de Reichshoffen. Il est formé d'une pyramide surmontée d'une croix latine et posée sur un piédestal élevé de deux marches. Une couronne d'immortelles et des palmes sont sculptées au sommet de la colonne, au-dessus de l'inscription : « *Aux cuirassiers dits de Reichshoffen* ». Ce monument qui est inauguré le 30 juin 1873 et les articles de presse indiquent à cette occasion, que : « *le R. P. Joseph, président de l'Œuvre des Tombes, bénissait à huis-clos, en présence seulement de quelques prêtres français et d'Alsace-Lorraine, comme l'exigeaient les circonstances, un mausolée imposant qui dot perpétuer ce fait d'armes, peut-être le plus glorieux pour le drapeau français pendant cette triste guerre*²⁰ ».

A Froeschwiller, suite à la demande de l'abbé Gintz, en charge de la paroisse, au lieu d'un monument, l'Œuvre fait élevée, dans la nouvelle église qui remplace celle qui a été détruite lors de la bataille, un autel en marbre noir et blanc²¹, en l'honneur de Notre Dame des Douleurs, avec retable et plaques commémoratives sur lesquelles sont gravés en lettres d'or, selon leurs grades, les noms des 130 officiers qui ont été tués durant la journée du 6 août 1870²². Le Père Joseph participe, aux côtés des officiels, à la cérémonie d'inauguration de cette nouvelle église catholique le 6 août 1874.

Le promoteur de *l'Œuvre des tombes* est également présent à Metz, le 7 septembre 1871, lors de l'inauguration du monument érigé dans le cimetière de Chambières en mémoire des sept mille deux cents soldats français morts aux ambulances de cette place forte durant le siège de 1870. Cette cérémonie, qui réunit plus de 30.000 personnes, est organisée et présidée par Paul Bezanson, maire de Metz, et par l'évêque emblématique de la cité, Mgr Dupont des Loges. Celui-ci fonde dès lors une messe anniversaire pour le repos de l'âme des soldats français tombés devant Metz en 1870 ou morts dans les ambulances de la ville et il semble que cette fondation de messe se soit inscrite dans le cadre de *l'Œuvre des tombes et des prières* d'où la présence du père Joseph. Cette messe, qui eut lieu par la suite chaque année le 7 septembre, et les Dames de Metz, qui se cotisèrent afin de faire ériger le monument de Chambières, furent notamment mises en scène par Maurice Barrès dans son roman *Colette Baudoche*. Barrès précise d'ailleurs dans d'autres écrits que ces Dames de Metz qui s'occupèrent à l'été 1870 des blessés français et par la suite de l'entretien de leurs tombes ont réalisé ces actions dans le cadre de « *l'oeuvre des tombes qui a précédé à Metz le Souvenir Français*²³ ».

Des monuments sont aussi érigés en Suisse où près de 3.000 soldats français sont morts après la retraite de l'armée de Bourbaki. Mais, la plupart d'entre eux sont financés directement par les municipalités helvétiques ou par des souscriptions particulières et au final l'Œuvre n'est appelée à pourvoir qu'aux frais de deux monuments : l'un dans la commune de

¹⁹ Ces derniers résidaient l'un à Montpellier l'autre à Oran. Le monument porte leur nom et la dédicace suivante : « *Evigilabunt !...* » - (*Ils se réveilleront !...*).

²⁰ *Le Temps*, 6 juillet 1873 ; *La Liberté, Journal quotidien politique et religieux*, Fribourg, Suisse, 15 juillet 1873.

²¹ Ce monument porte l'inscription : « *Monument élevé en l'honneur de la Très Sainte Vierge, consolatrice des affligés, et à la mémoire des soldats français morts à la bataille de Froeschwiller, le 6 août 1870* »

²² R. P. Joseph, *La captivité à Ulm*, Paris, 1880, 8^e éditions, pages 233-234 ; et *La Liberté, Journal quotidien politique et religieux*, Fribourg, Suisse, 22 août 1874.

²³ Maurice Barrès, *L'âme française et la guerre*, Paris, 1919, page 361.

Billens, dans le canton de Fribourg, et l'autre à Genève, où se trouve alors la paroisse du père Joseph.

A la même période, *l'Oeuvre des tombes* fait aussi ériger ses premiers monuments en France grâce à l'action d'Hippolyte Salle²⁴. Ce dernier, originaire de Saint Denis et président de la société locale de secours aux blessés durant le conflit, entreprend de faire élever, dès 1871, un monument en mémoire des soldats français tombés dans sa commune lors du siège de Paris. Très actif, on lui doit dans les années qui suivent les monuments élevés à la Courneuve, au Bourget, à Epinay sur Seine et à Stains, ainsi que plusieurs fondations de messes anniversaires dans le diocèse de Paris²⁵. En 1873, le comité de *l'Oeuvre des tombes* apporte son soutien à la reconstruction de l'église de Mars-la-Tour²⁶ et s'unit au comité qui s'est constitué afin de recueillir les fonds nécessaires à la reconstruction de l'église de Bazeilles détruite lors des combats qui eurent lieu le 31 août 1870²⁷. Une souscription nationale est lancée et les ministres de la guerre et de la marine accordent leur patronage à ce projet. Ses promoteurs proposent premièrement de reconstruire l'église de Bazeilles et d'y annexer une crypte où seraient déposés les restes des soldats français tués sur le territoire de la commune ; deuxièmement, il souhaite faire élever, sur tous les points du territoire français où se feraient les exhumations prescrites par la loi du 4 avril 1873, des croix en pierre indiquant les sépultures communes et, autant que possible, les numéros des régiments, le combat ou le fait d'armes à la suite duquel les militaires ont succombé ; et troisièmement ils envisagent de fonder des messes anniversaires à perpétuité.

Cependant, souhaitant contrôler et encadrer l'érection des monuments, le gouvernement demande à l'Oeuvre de restreindre son entreprise à la construction de l'église de Bazeilles et à la fondation d'anniversaires. Le comité se résout à obéir à cette injonction et lance de nouveaux appels de fonds qui lui permettent de fonder des messes anniversaires à Lille, Douai, Bazeilles, Mars-la-Tour, Montbéliard, Nuits, Brévilly, Chevilly, Lagny, Gagny, Champigny, L'Hay, Charenton, Villiers, Vanves, Saint-Denis, Saint-Cloud, Paris dans les cimetières du Père-la-Chaise, de Montmartre et de Montparnasse, Nevers, Sète, Montpellier, Privas, Nîmes, Béziers, etc.

Ainsi, à partir de 1874, le Père Joseph voit l'activité de son Œuvre considérablement réduite et il s'en détache progressivement en se lançant dans la création d'un orphelinat. L'association continue toutefois à fonctionner de manière continue sous la présidence de l'amiral Gicquel des Touches²⁸, le Père Joseph gardant la présidence d'honneur de l'Oeuvre qui reçoit les encouragements et les bénédictions du pape Pie IX. Le Souverain Pontife l'enrichi en effet d'indulgences par un Bref en date du 10 avril 1877. Un rapport présenté, le 31 décembre 1878, par M. de Marcère, ministre de l'Intérieur, au Président de la République sur l'entretien des tombes des soldats français rend également un vibrant hommage au travail effectué par l'Oeuvre depuis 1871. Celle-ci, conformément aux instructions reçues en 1874,

²⁴ *Journal officiel de la République française*, Paris, 1879, page 3713.

²⁵ Ces actions s'effectuent en liaison étroite avec le Père Joseph qui officie par exemple lors de l'inauguration du monument élevé par l'œuvre à la Courneuve le 9 mai 1875.

²⁶ Philippe Martin et François Roth, *Mémoires et lieux de mémoire en Lorraine*, Université de Nancy II, 2003, page 167. - 357 pages

²⁷ *Journal officiel de la République française*, Paris, 1879, page 3712.

²⁸ L'amiral Gicquel des Touches (1818-1901) fut notamment ministre de la Marine et des Colonies durant l'année 1877.

ne fait plus élever que six nouveaux monuments en France et en Allemagne, entre 1874 et 1881, mais le nombre de fondations de messe double dans le même temps passant d'une cinquantaine en 1873 à plus d'une centaine en 1881²⁹. L'Oeuvre s'occupe aussi ponctuellement du fleurissement des tombes des soldats français. En 1883, par exemple, une somme de 2.000 francs est consacrée à l'achat de fleurs et de couronnes à déposer sur les tombes des soldats tombés à Paris, entre 1870 et 1871, et enterrés dans les différents cimetières de la capitale³⁰.

A partir de la fin des années 1880, l'Oeuvre doit cependant faire face à la « concurrence » laïque du Souvenir Français fondé en 1887, dans la foulée du boulangisme, et qui entend à son tour s'occuper de l'entretien des tombes des soldats français décédés durant la guerre franco-allemande³¹. Sa fondation s'accompagne d'une vaste campagne de presse qui est très mal perçue par le Père Joseph étant donné qu'elle laisse entendre que les tombes des soldats français tombés en 1870 sont abandonnées depuis 17 ans. La première assemblée générale du Souvenir a lieu en 1889, dans les salons du Cercle Militaire de Paris, est suivie, le 25 avril suivant, d'une grande réunion qui est organisée au Trocadéro³². Près de 5000 personnes y assistent sous la présidence du général Leval, ancien Ministre de la guerre. Dans la salle le Président de la République est représenté, plusieurs ministres sont là ainsi que nombre de députés, de sénateurs et de généraux... En somme, c'est la France républicaine et modérée qui se regroupe sous la bannière de la nouvelle association dont les statuts indiquent qu'elle « *n'est l'œuvre d'aucun parti et elle s'interdit formellement dans son sein toute discussion politique ou religieuse. Elle n'a qu'un but : rendre un pieux hommage à ceux qui sont tombés pour la gloire ou la défense de la patrie* »³³. Ulcéré, le Père Joseph s'insurge contre cette concurrence et prononce une virulente allocution lors de l'Assemblée des catholiques qui a lieu à Paris le 16 mai 1889. Il y indique que :

« Si nous sortons aujourd'hui de notre réserve, c'est, d'une part, afin d'affirmer l'existence de l'Oeuvre des Tombes, de définir son caractère chrétien et de proclamer sa volonté de ne pas mourir. (...) Je ne puis, Messieurs, entrer ici dans tous les détails de nos labeurs ; mais tandis que nous continuions silencieusement notre paisible mission, j'appris tout à coup qu'une société concurrente (le Souvenir français) venait de se former à Paris. Il ne me convient pas, dans un si grave sujet, de faire de la polémique, ni de soulever des questions irritantes. Toutefois, il me semble que cette société, qui affirmait naguère son existence d'une façon si tapageuse, aurait dû convenir que quelque chose a été fait en faveur des victimes de la guerre, qu'une Oeuvre des Tombes existe, qu'elle a exercé une action qui a honoré la France au dehors.

²⁹ François Lichtenberger, *Encyclopédie des catholiques*, Paris, 1881, tome X, page 213.

³⁰ *La Croix*, 14 août 1883.

³¹ Le comité fondateur du Souvenir français est composé dans sa quasi-totalité de Lorrains émigrés en France suite à l'annexion. L'on y trouve comme président, le général J.-B. Fournier (1811-1887) de Forbach, dernier commandant de l'école d'application de l'artillerie et du génie de Metz et beau-frère du général mathématicien Poncelet ; comme vice-présidents, le vice-amiral Perigot, né près de Metz en 1816 le général Edmond Péan (1825-1895) de Thionville, ancien colonel des Grenadiers de la garde impériale et célèbre pour avoir fait lacérer son drapeau le 27 octobre 1870 ; et parmi les civils, l'académicien Alfred Mézières (1826-1915) de Rehon (ancienne Moselle), député de Briey, vice-président de surcroît de la Ligue des Patriotes, et le professeur Xavier Niessen de Sarre-Union, seul Alsacien et secrétaire général. On trouve également parmi les membres du comité fondateur du Souvenir M. Boeswilwald, inspecteur des monuments historiques et Clément de Lacroix, directeur du Service des sépultures militaires au Ministère de l'Intérieur.

³² Jean-Pierre Jean, *Le Livre d'Or du Souvenir Français - Lorraine - Alsace - Lorraine sarroise - Luxembourg*, Metz, 1929, page 281.

³³ *Souvenir Français – Association nationale pour l'édification et l'entretien des tombes des militaires et des marins morts pour la patrie fondée en 1887 – Règlement*, s.l., s.d., page 3.

Ce qui m'afflige dans la constitution de cette société, et avec moi tous les catholiques, c'est l'effacement du caractère chrétien et de ce qui est comme le tempérament de la nation française, c'est-à-dire la religion, son culte, ses pratiques. Par conséquent, dû moment que toute idée religieuse est proscrite de son règlement, il faut en conclure que la vérité chrétienne n'en est pas la base et que la croix ne saurait en être le couronnement. D'où il suit que, lorsque nous aurons à déplorer des désastres ou des guerres, soit en Europe, soit à Zanzibar ou au Tonkin, nous perdons l'espoir de voir honorer les tombes de nos défenseurs catholiques par un monument chrétien, et il sera dit qu'à cause d'une poignée de libres penseurs, la croix sera remplacée par le triangle, la colonne brisée ou un autre monument païen.

Nous ne sommes pas des francs-maçons ni des athées ; nous avons fait une Oeuvre qui est catholique comme la France : nous lui devons conserver ce caractère et ne pas nous donner, chez l'étranger, une réputation que nous ne méritons pas. Nous ne sommes pas des francs-maçons, parce que nous sommes un peuple franc et loyal, et que la franc-maçonnerie est une secte hypocrite et menteuse. Nous ne sommes pas davantage des athées, parce que le peuple français, et il m'est bien permis de lui rendre ce témoignage, est un peuple qui a du bon sens, et que les athées sont des gens qui n'ont pas la raison. Donc, n'étant ni francs-maçons ni athées, nous ne consentirons pas à paraître tels au dehors, et nous voulons que la croix protège le tombeau du soldat mort chrétiennement, et que la prière et le saint sacrifice de la messe soient l'apothéose décernée à sa mémoire par notre reconnaissance. Telle est sommairement l'Oeuvre des Prières et des Tombes. (...)

L'Oeuvre a besoin de vos aumônes abondantes. (...) Donc, ouvrez aussi vos coeurs et vos bourses pour ces soldats qui sont les morts glorieux de la France ; donnez leur, avec une terre bénite et chrétienne, la croix qui rapproche les distances et évoque les souvenirs de la Patrie absente : Ubi Crux, ibi Patria³⁴ ; qu'ils reçoivent par vos aumônes l'application du sang du Christ ; de leur côté, soyez-en sûrs, ils ne vous oublieront pas, ils n'oublieront pas la patrie, et ils la sauveront. »

Dans le même temps, le Père Joseph reprend activement du service et s'investit à nouveau au sein de l'Oeuvre qu'il avait fondé 18 ans plus tôt³⁵. Il se rend ainsi, quelques jours après le congrès catholique de 1889, en Alsace où deux nouveaux monuments sont érigés. Le premier, au cimetière de Ingwiller, est une croix, sur un socle imposant, qui indique la sépulture des soldats français enterrés ici en 1870. Le sous-préfet de Saverne a cependant interdit l'inscription en français et imposé une épitaphe en langue allemande. Le second monument est élevé à Lichtenberg³⁶, et pour éviter la déconvenue de Ingwiller, l'épitaphe y a été gravé en latin. C'est l'abbé de Dartein, ancien aumônier militaire à Strasbourg, qui supervise la construction de ce monument élevé dans le cimetière catholique de Lichtenberg sur la sépulture à 17 soldats français qui porte l'inscription : « *Militibus gallis hic interemptis - Die IX Augusti 1870 - Monumentum Hoc in societate dicta Oeuvre des Tombes erecta* ». Des services anniversaires sont également fondés dans ces deux localités, et le premier service solennel est célébré à Ingwiller par le R. P. Joseph, au milieu d'une assistance considérable. Le religieux profite de son voyage en Allemagne pour faire aussi rénover plusieurs monuments, notamment à Rastadt et à Jüterbock.

L'association reprend également son activité en France et fait ériger un monument à Héricourt, dans la Haute-Saône, où le curé local avait découvert que trente soldats français,

³⁴ Traduction : « Où est la croix se trouve la patrie ».

³⁵ Rapport présenté par Hippolyte Salle à l'Assemblée des catholiques sur l'Oeuvre des prières et des tombes - 8 mai 1890.

³⁶ La Société de secours aux blessés, présidée par le maréchal de Mac-Mahon, versa notamment une subvention de 500 francs pour l'érection du monument de Lichtenberg.

tombés en 1870 sur le territoire de sa paroisse, avaient été enfouis dans une carrière de pierre sans sépulture chrétienne. Une croix en granit, haute de six mètres, est même élevée au Tonkin, dans le cimetière de Hanoï, au milieu des tombes des soldats français. La riposte du Père Joseph contre le Souvenir Français s'organise également en partenariat avec les évêques de Saint-Dié et de Nancy, Mgrs Sonnois et Turinaz, qui mettent alors en place une vaste association de prières dans la basilique de Domremy, dédiée Jeanne d'Arc³⁷, alors en construction. L'œuvre y installe même son siège en 1891. La crypte lui est plus particulièrement dédiée et est ornée de fresques de Monchablon reproduisant les traits du Père Joseph secourant des soldats français en 1870³⁸. Mgr Turinaz, évêque de Nancy, réalise dans ce contexte, le 8 mai 1892, un prêche, en l'église de la Madeleine, en faveur de *l'Oeuvre des prières et des tombes militaires et de l'achèvement de la basilique de Jeanne d'Arc à Domrémy*.

A la même période, le père Joseph entreprend la construction de quelques nouveaux monuments comme celui érigé à Nompattelize, dans les Vosges, qu'il inaugure le 5 juillet 1891³⁹. On retrouve également un monument financé par l'œuvre en 1892 à Batilly, en Meurthe et Moselle. Celui-ci est érigé par la commune, le général de Geslin et l'Oeuvre sur la tombe de soldats et officiers français tombés lors de la bataille de Saint-Privat⁴⁰. Surmonté d'une statue de Jeanne d'Arc, il porte l'inscription suivante : « *Honneur et patrie – Aux soldats français morts le 18 août 1870. La patrie reconnaissante – Les habitants de Batilly, le général comte de Geslin – Le conseil général de Meurthe et Moselle – L'œuvre des tombes* ». Un autre monument est élevé, en 1896, à Pérouse à la mémoire des soldats français tombés dans cette commune durant le siège de Belfort⁴¹. Mais ces derniers barouds d'honneur ne suffisent pas à faire face à la montée en puissance du Souvenir Français qui réussit à phagocytter en mois d'une dizaine d'années *l'Oeuvre des tombes*.

En effet, dès 1891, Clément de Lacroix, qui a à la fois la fonction d'administrateur du Souvenir français et de directeur du Service des sépultures militaires du Ministère de l'Intérieur, dans une brochure intitulée *Les Morts pour la patrie, tombes militaires et monuments élevés à la mémoire des soldats tués pendant la guerre de 1870-1871*, se donne pour mission de poursuivre « *la mission que s'était imposée l'œuvre des tombes pour nos soldats décédés en Allemagne* ». Le Souvenir va jusqu'à réinaugurer, après des travaux de restauration l'un des monuments élevé par le père Joseph à Billens, en Suisse, lors d'une importante cérémonie patriotique qui a lieu en septembre 1898. Le représentant du Souvenir rend toutefois hommage, dans son discours, au père Joseph et y indique, non sans mauvaise fois, que : « *Après la guerre, il fonda « L'Œuvre des prières et des tombes » qu'il a dirigée personnellement pendant de longues années et qu'il n'a quittée que pour se mettre à la tête de*

³⁷ La Basilique Sainte Jeanne d'Arc de Domrémy a vu sa première posée le 3 novembre 1881 et le sanctuaire est dès lors confié à la Congrégation de Jésus et de Marie (Eudistes), qui a pour charge de développer le culte envers la « Sainte de la Patrie » et de prier « pour les soldats de la France ». La crypte, dédiée à Notre-Dame des Armées, est ouverte au culte le 8 mai 1891. Mais ce n'est qu'en 1926 qu'eurent lieu les festivités de la consécration de l'église après presque 50 ans de travaux.

³⁸ Ces fresques ont aujourd'hui disparu, elles ont en effet été recouvertes de badigeon il y a une quarantaine d'années.

³⁹ *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, Epinal, 1897, page 115.

⁴⁰ Jean-Pierre Jean, *Le Livre d'Or du Souvenir Français - Lorraine - Alsace - Lorraine sarroise - Luxembourg*, Metz, 1929, page 458.

⁴¹ Un autre monument, dont la date d'inauguration n'a pu être retrouvé, a été érigé par l'œuvre non loin de Montbeliard, sur le champ de bataille de Sainte-Marie, à proximité d'Héricourt, où plusieurs centaines de soldats français sont morts en janvier 1871.

deux orphelinats fondés par lui et d'où sont déjà sortis des milliers de bons citoyens français capables de gagner honorablement leur vie⁴². »

Le Père Joseph semble alors se résoudre à accepter la montée en puissance du Souvenir. Sa position à la fin des années 1890, nous est connue grâce à son ami et biographe, l'abbé Weinsteffler qui note dans la biographie qu'il lui a consacré que : « *une autre œuvre analogue a repris, quelques années après la guerre, celle que le P. Joseph avait fondé, au lendemain de nos désastres ; et bien que le révérend Père ait vu dans cette initiative une sorte de concurrence, plutôt profane, pour battre en brèche l'esprit chrétien dont il avait animé la sienne, il a pu reconnaître avant de mourir que le Souvenir Français si connu et répandu en Suisse, n'avait fait qu'étendre et vulgariser sa propre pensée. Personne ne pourra lui enlever le mérite d'avoir tracé la route au Souvenir Français : s'il ne l'a pas fondé, c'est du moins lui qui l'a inspiré*⁴³ ». Victime, en septembre 1900, de l'agression d'un ancien pensionnaire de son orphelinat qui le poignarde en pleine église⁴⁴, le Père Joseph meurt le 7 février 1901⁴⁵.

L'Oeuvre des tombes survit encore quelques années sous la présidence d'un de ses membres fondateurs : Hippolithe Salle⁴⁶. Trésorier de l'œuvre dès 1880, il présente en 1891 un rapport sur les activités de l'Oeuvre des prières et des tombes et de Domrémy lors de l'Assemblée des catholiques⁴⁷. Mais l'Oeuvre périclité rapidement après la disparition de son fondateur et sa fin semble être liée aux conséquences de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Le 24 novembre 1907, Hippolithe Salle fait en effet publier dans le journal *La Croix* un communiqué s'insurgeant contre la « confiscation sacrilège » des sommes affectées aux fondations de messe mises en place par son association en faveur du salut des soldats français morts au combat et cette confiscation semble bien avoir été le coup de grâce qui marque la fin de l'Oeuvre des tombes et des prières qui est désormais cantonnée à la crypte de la basilique de Domrémy.

Hippolithe Salle apparaît encore plusieurs fois dans la presse de l'époque⁴⁸, mais plus jamais en tant que délégué de l'Oeuvre, et le Souvenir Français, qui est reconnu d'utilité publique par décret du 1^{er} février 1906⁴⁹, utilise très vite des qualificatifs tels que la « société des tombes » ou « l'œuvre des tombes » qui vont lui permettre de récupérer l'héritage de cette fondation religieuse qui aura été la première à se soucier et à mettre en valeur les tombes des soldats français victimes de la guerre de 1870-1871⁵⁰. Trop proche des milieux royalistes et cléricaux conservateurs, l'Oeuvre des tombes et des prières qui entendait s'approprier de

⁴² *La Liberté, Journal quotidien politique et religieux*, Fribourg, Suisse, 28 septembre 1898.

⁴³ L. Weinsteffler, *Biographie du R. P. Joseph*, Genève, 1902, pages 16 et 17.

⁴⁴ L. Weinsteffler, *Biographie du R. P. Joseph*, Genève, 1902 ; *Le Petit Journal*, 15 septembre 1900, "La tentative d'assassinat sur le Père Joseph"; et *Revue savoisienne*, Annecy, 1970, page 157. Le Père Joseph fut inhumé dans la chapelle de l'orphelinat de Douvaine, au pied de l'autel, à l'endroit même où il fut poignardé.

⁴⁵ *La Croix*, 13 février 1901.

⁴⁶ Andreas Metzinger geb. Weber, *Kriegsgedenken in Frankreich (1871-1914) Studien zur kollektiven Erinnerung an den Deutsch-Französischen Krieg von 1870/71*, Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Philosophischen Fakultäten der Albert-Ludwigs-Universität zu Freiburg i. Br. vorgelegt von aus Bonn, 1995, pages 71 à 79.

⁴⁷ *Annales religieuses et littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans*, 1890, page 825.

⁴⁸ On le retrouve notamment en 1910 au poste de trésorier du *Comité catholique de défense religieuse. La Croix*, 21 septembre 1910.

⁴⁹ Jean-Pierre Jean, *Le Livre d'Or du Souvenir Français - Lorraine - Alsace - Lorraine sarroise - Luxembourg*, Metz, 1929, page 281.

⁵⁰ Jean-Pierre Jean, par exemple, délégué du Souvenir Français en Lorraine annexée, se présente en 1908, lorsqu'il publie son livre intitulé *La Lorraine et ses champs de bataille*, comme étant « Délégué de l'œuvre des Tombes, Promoteur et Président de l'œuvre de Noisseville ».

manière trop exclusive le culte de mort n'a pas su s'ouvrir aux autres confessions et s'adapter à la République qui, face aux critiques virulentes du Père Joseph, a su habilement utiliser le Souvenir. Ce dernier, quant à lui, a parfaitement su s'ouvrir et fédérer à la fois les militaires, les républicains et les bonapartistes, mais aussi les catholiques modérés, ainsi que les autres confessions rendant par la même la transition entre l'Oeuvre et le Souvenir d'autant plus facile. Autant d'éléments qui expliquent que le Père Joseph et sa fondation ont sombré dans l'oubli avec une incroyable rapidité⁵¹ et cela malgré l'ampleur du travail accompli.

Philippe TOMASETTI

⁵¹ Les Dames de Metz, par exemple, dont il était proche s'allient au Souvenir Français dès l'apparition de cette société en Lorraine annexée dans les années 1907-1908. L'abbé Faller, curé de Mars la Tour, fait de même dès le début des années 1900...